

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2024

Ville de Peille**Département des
Alpes-Maritimes****Arrondissement
de Nice****Délibération
n°2024_131****Nombre de conseillers
en exercice : 19****Nombre de présents :
13****Nombre de votants :
17**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le cinq décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire ; Mme Béatrice ELLUL, M. Serge CASTAN, M. Bernard GIRAUD, M. François ALZIARI, Adjoints ; M. Jean-Marc SIMONI, Mme Jessica JAMES, Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Emilie PLAZA MORENO, M. Adrien ARSENTO, M. Christian CRISCI, M. Sébastien GOUBELY, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire, à M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire

Mme Christine MOLINO, Conseillère Municipale, à M. Jean-Marc SIMONI

M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal, à Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

M. Damien SCANDOLA, Conseiller Municipal, à M. Bernard GIRAUD

Absentes excusées : Mme Marie COMPAN, Mme Alicia MENARDO, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire.

Objet de la délibération : Avenant n°2 au bail commercial avec la BRASSERIE DES LIGURES pour l'occupation d'un local supplémentaire

Vu la délibération n°2018_71 en date du 25 juin 2018 approuvant à l'unanimité par un bail commercial la location de locaux situés au « 437 et 445 route des clues » à la Grave de Peille avec la BRASSERIE DES LIGURES,

Vu la délibération n°2021_18 en date du 14 avril 2021 approuvant à l'unanimité par un avenant n°1 au bail commercial conclu le 31 décembre 2018 avec la BRASSERIE DES LIGURES la domiciliation du siège social de la SAS la BRASSERIE DES LIGURES,

Vu la demande de Monsieur Guillaume PAQUIN, gérant de la BRASSERIE DES LIGURES qui a demandé la location de la salle dite « de l'Olivier » à côté du local déjà loué 445 route de Clues à la Grave de Peille, dans le but de stocker et de vendre sa marchandise,

AR Prefecture

006-210600912-20241210-2024_131-DE
Reçu le 12/12/2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir un avenant au bail commercial permettant l'occupation du local dit « Salle de l'Olivier » au 445 route des Clues, d'une superficie de 57 m² au prix de 57,00 € (cinquante-sept euros) par mois, ce qui élève le montant mensuel total de la redevance à 683,00 € (six cent quatre-vingt-trois euros) par mois.

Un exemplaire de projet de l'avenant du bail est joint à la présente délibération.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Autorise la BRASSERIE DES LIGURES à occuper le local dit « Salle de l'Olivier » au 445 route des Clues au prix de 57 € (cinquante-sept euros) par mois.
- Accepte que Monsieur le Maire signe ledit avenant.

Ont signé au registre, tous les membres présents.

La secrétaire de séance
Béatrice ELLUL

Pour copie conforme,
le Maire,
Cyril PIAZZA.



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.